N°915

du 17 MAI 2016

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Pour des candidatures vivement souhaitées, notamment du Togo

Le poste de Directeur du Département des Conférences indiqué vacant à l'Organisation de la conférence islamique

P.3 Au double plan extérieur et intérieur à fin 2015

Le profil officiel de la dette publique

Couassi L. Afi, Directrice de la dette publique

P.6 Appui, renforcement de partenariat et échange d'expériences

Des agriculteurs français des Deux-Sèvres dans les Plateaux en juin

P.5 Football/Nomination au Secrétariat général de la FIFA

Fatma Samoura : "*Un signal fort de la FIFA*"

P.3 Pour rentrer dans la phase pratique

Une étude à 8 volets lancée pour préparer le projet «agropoles»

P.4 Au moment où la CAS-IMEC entame des sensibilisations jusqu'au 8 juin

Sur les 139 microfinances illégales recensées, 24 ont reçu une injonction de fermeture

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

AZIMUTS INFOS

Les 30 neurones qui peuvent calmer nos douleurs

Un modeste groupe de trente neurones constitue une sorte de centre de contrôle de la douleur dans notre cerveau: c'est ce que viennent de découvrir des chercheurs français. Une voie intéressante pour de futurs traitements contre des douleurs chroniques.

Ce coup de marteau sur les doigts du bricoleur du dimanche a dû lui faire mal. Mais il aurait eu encore plus mal si l'ocytocine, un peptide synthétisé par une région du cerveau appelée hypothalamus, n'intervenait pas très tôt dans les processus cérébraux modulant la réponse douloureuse. De la contraction de l'utérus au moment de l'accouchement, à l'éjection du lait maternel après la naissance, en passant par son implication dans la régulation des interactions sociales, de l'anxiété ou de la douleur, l'ocytocine est un messager essentiel mais, pour l'instant, assez mystérieux. En effet, les mécanismes qui aboutissent à sa diffusion n'avaient jusqu'à présent pas été décryptés.

Une équipe internationale de chercheurs, coordonnée par Alexandre Charlet de l'Institut des neurosciences cellulaires et intégratives du CNRS, s'est penchée sur le processus de libération d'ocytocine lorsqu'une douleur est perçue. Elle a découvert que le centre de contrôle, dans le cerveau, qui coordonne la libération de l'ocytocine n'est constitué que d'une petite trentaine de neurones de l'hypothalamus. Leurs résultats viennent d'être publiés dans la revue Neuron.

Lors de douleurs aiguës ou d'une sensibilisation inflammatoire (brûlure, pincement, coupure, etc.), l'information est acheminée par les nerfs périphériques jusqu'aux neurones de la moelle épinière. Ceux-ci interprètent l'intensité du message et le codent en conséquence. L'information est alors adressée à d'autres neurones, parmi lesquels une petite population de 30 cellules de petite taille du noyau paraventriculaire de l'hypothalamus, identifiés par l'équipe d'Alexandre Charlet. En retour, ils activent une famille de gros neurones, les neurones magnocellulaires, dans une autre région de l'hypothalamus, qui libèrent l'ocytocine dans la circulation sanguine. La cible : les neurones périphériques (ceux disséminés dans le corps) qui continuent d'envoyer au cerveau le message responsable de la sensation douloureuse. L'ocytocine vient les " endormir " et de ce fait, diminuer la douleur.

L'ocytocine, un antidouleur

Mais les trente donneurs d'ordre ne s'arrêtent pas là. En parallèle, le prolongement de ces cellules, appelé axone, qui mesure jusqu'à un mètre chez l'humain, atteint les couches profondes de la corne dorsale de la moelle épinière. C'est précisément à cet endroit, où le message sensoriel est codé en intensité, qu'ils libèrent l'ocytocine. Ils diminuent donc, par deux voies simultanées, la reconduction du message douloureux au cerveau.

Les travaux de l'équipe ont donc permis d'expliquer la manière dont différentes populations de neurones à ocytocine se coordonnent afin de contrôler l'interprétation du message " douleur " par le système nerveux. La découverte de ce centre de contrôle analgésique est prometteuse dans le cadre du traitement des douleurs pathologiques. Cibler cette poignée de neurones permettrait en effet de limiter les effets secondaires d'un potentiel traitement. Pour l'heure, l'équipe continue de les étudier, cette fois pour découvrir leur implication dans la libération de l'ocytocine permettant la lactation et certains comportements sexués.

A VENDRE

* **1 lot de terrain avec titre foncier** sis à Sanguera - ville. **Prix: 13 millions** à débattre.

* **1/2 lot de terrain** à Sagbado-Agotimé. **Prix: 5 millions** à débattre

* **1/4 lot de terrain** à Sanguéra derrière la gendarmerie. **Prix: 2,5 millions** à débattre

Contact: (228) 90 13 34 81 ou 23 20 47 55

Conférence débat

"Ce que Nollywood montre de l'évolution des mentalités africaines"

Ce mardi au Goethe Institut de Lomé se tient la tant attendue conférence débat sur le cinéma nigérian, communément appelé Nollywood. Apparu, il y a trois décennies, ce cinéma qui rebute l'habitué du cinéma occidental ou du Bollywood, est tout de même un phénomène à la fois sociétal et commercial.

L'écrivain béninois Florent Couao-Zotti, auteur pour Nollywood, est à Lomé pour animer cette conférence Il est accompagné de Sèna Calmine Agbofoun, traductrice de scénarii et de dialogues de film, notamment pour la fondation Harley Dass, réputée pour le doublage de films nigérians et ghanéens.

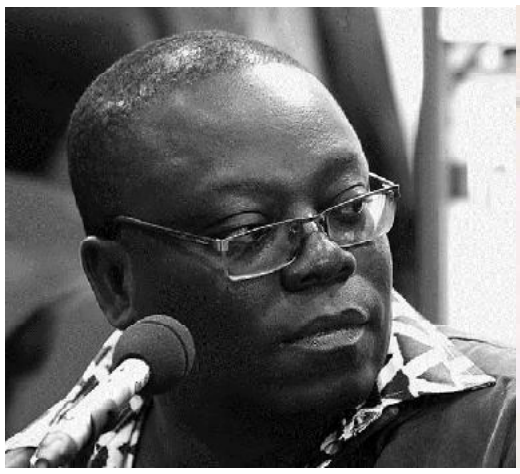

Florent Couao-Zotti

Sèna Calmine Agbofoun

Au Nigéria, l'industrie du film est nommée Nollywood. En un dizaine d'années seulement,, elle a connu un essor fulgurant avec pas moins de 250 millions de dollars de recette annuelle, approximativement. Une caméra digitale, de la lumière, 15000 dollars de budget et ça tourne! Une véritable révolution filmographique permettant aux africains de savourer des histoires africaines avec des acteurs africains dans des décors naturels africains. Les films ont su trouver leur public car ils abordent des sujets tels que: le sida, la corruption, la violence, les droits de la femme, les superstitions, les moeurs, la modernité et la tradition, la politique, l'amour, la précarité, mais aussi multiplie les genres jusqu'à s'essayer à la science fiction, au fantastique et au film de combat.

Festival

Almok en live samedi dernier à l'Institut Français

La chanteuse togolaise de musique urbaine, Almok, a fait vibrer l'Institut Français de Lomé le 14 mai dernier pendant la soirée d'ouverture de la neuvième édition du Festival Africa Rythms, Festival international des musiques d'Afrique, qui se tient du 19 au 21 mai prochain.

La soirée a débuté par l'offre de plusieurs artistes de Hip Hop qui avaient une prestation en semi live. Des prestations pas du tout évidentes devant le nombreux public.

Le point d'orgue de la soirée était le passage de l'étoile de la musique togolaise Almok qui a offert un spectacle 100 % live.

Africa rythms est un festival qui promeut la culture musicale togolaise à travers l'Afrique et le monde. Il met sur scène des artistes chanteurs du terroir et des artistes invités de la sous-région ouest-africaine. Il est organisé par l'agence en événementiels, Akcents Croisés.

Littérature

Le Goncourt du premier roman refusé

Un inconnu, signant sous le pseudonyme de Joseph Andras, a refusé le Goncourt du premier roman pour son livre De nos frères blessés (éd. Actes Sud) qui lui a été attribué le 12 mai dernier.

L'Académie Goncourt avait surpris les lecteurs français en décernant à Joseph Andras son prix du premier roman: il n'apparaissait pas dans leurs sélections. L'auteur les a surpris à son tour, en ne se rendant pas au déjeuner cérémonial après la remise des prix. Puis finalement, en refusant sa récompense trois jours après l'avoir reçue.

On ne sait rien de Joseph Andras, sinon qu'il vivrait en Normandie. La question brûle les lèvres de tous - et peut être était-ce le but recherché - pourquoi refuser ce prix, ainsi que la prime de 5000 euros qui l'accompagne ? Il expliquait son choix jeudi soir, dans une lettre adressée aux membres du jury Goncourt, passée par les mains de son éditrice d'Actes Sud.

" *La compétition, la concurrence et la rivalité sont à mes yeux des notions étrangères à l'écriture et à la création. La littérature, telle que je l'entends en tant que lecteur et, à présent, auteur, veille de près à son indépendance et chemine à distance des podiums, des honneurs et des projecteurs. Que l'on ne cherche pas à déceler la moindre arrogance ni forfanterie dans ces lignes : seulement le désir profond de s'en tenir au texte, aux mots, aux idéaux portés, à la parole occultée d'un travailleur et militant de l'égalité sociale et politique.* "

Joseph Andras affirme agir par conviction politique, mais cette conviction a attendu trois jours avant de s'exprimer. Il pourrait s'agir d'une stratégie de communication, mais l'hypothèse la plus probable demeure celle de son souhait de préserver son identité qu'il aurait dû divulguer s'il avait accepté le chèque de l'Académie Goncourt.

Musique

Des jeunes Togolais pour la Saison de Music Explorer

Les jeunes Talents Togolais nominés pour la Saison 3 de Music Explorer, une compétition musicale Internationale qui va à la quête des futures stars de la World Music prévue pour ce mois de mai à Lomé. Un seul talent doit être sélectionné parmi ceux-ci: Too much, Ester Niola, Warren, Elhamid Cougbadja Toure, O'Noré, Tama'n, M Dima, Junior Seme, R Queeny, Mardone, Mata.

La saison 3 de l'émission Music Explorer pour France Ô est en train de se mettre en place. Cette émission a pour objectif la recherche de talents "*voix et compo*" autour du Monde.

Cette quête de nouveaux talents se réalise dans les pays de l'Outre-Mer français mais aussi les Pays francophones. Le Togo, La Guyane, La Réunion, les Antilles, La Côte d'ivoire, Le Maroc, tous ces territoires magiques ont été explorés.

La finale se disputera à Paris avec un jeune Guadeloupéen, un jeune Guyanais et un jeune Togolais.

Le gagnant se verra offrir une énorme prime en TV et la création de son album dans une bonne, plus que bonne, maison de disques métropolitaine.

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression: Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Au double plan extérieur et intérieur à fin 2015

Le profil officiel de la dette publique

Late Pater

«L'atteinte du point d'achèvement, qui s'est traduite dans les faits par un allègement substantiel de la dette extérieure du Togo, impose à l'Etat un nouveau comportement afin de préserver la soutenabilité de la dette. Pour y parvenir, il doit assurer une gestion prudente et rigoureuse de la dette publique ; donner les moyens nécessaires aux gestionnaires de la dette en vue de procéder périodiquement à des réconciliations des données avec celles des créanciers pour la bonne tenue de la base des données et des statistiques de la dette ; renforcer la capacité d'analyse des gestionnaires de la dette et des membres de la commission technique du Comité national de la dette publique afin d'assurer efficacement les trois fonctions essentielles de la gestion de la dette (front-office, middle-office et back-office) ; négocier avec les partenaires techniques et financiers la mise en place d'un fonds de désendettement pour l'apurement de la dette intérieure». C'est la conclusion du rapport annuel de la Direction de la dette publique qui détaille la situation au 31 décembre 2015, avec, par ailleurs, les principales évolutions de la dette de l'administration centrale togolaise sur la période 2010-2015.

Dette extérieure

En majorité, le portefeuille de la dette extérieure du Togo est composé de créances envers les multilatéraux, compte tenu des recommandations du FMI à ne contracter que des emprunts hautement concessionnels et du fait que la dette bilatérale envers le Club de Paris a été considérablement réduite suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'encours de la dette extérieure a connu une augmentation en 2015, passant de 470,47 milliards de francs Cfa à fin 2014 à 604,18 milliards de francs Cfa à fin 2015, soit une hausse de 28,48% . Cette variation est due notamment à l'effet conjugué des tirages sur les conventions déjà signées, des remboursements et des fluctuations de taux de changes des principales devises dans lesquelles sont libellés les prêts. Les multilatéraux en prennent pour 48,58% , les commerciaux 44,42% et le reste pour les bilatéraux.

Le montant des tirages extérieurs effectués à partir des avis de tirages reçus des créanciers se chiffre, lui, à 113,18 milliards de francs Cfa : les partenaires bilatéraux (Belgique et Fonds koweitien) ont décaissé 10,85 milliards de francs Cfa ; les multilatéraux (Badea, Bid, Bidc, Boad, Ida, Opec) ont consenti 44,41 milliards de francs Cfa et les créanciers commerciaux (Eximbank Chine, Eximbank Inde, Fnb Bank UK, Kbc Bank) ont déboursé 57,92 milliards de francs Cfa.

Conformément aux termes indicatifs des nouveaux emprunts extérieurs déclinés dans le document de la stratégie d'endettement annexé à la loi de finances 2015, de nouveaux accords de prêts ont été signés avec les créanciers extérieurs au cours de la gestion 2015 pour un montant total de 212,44 milliards contre 265,01 milliards de francs Cfa à fin décembre 2014. Le taux d'intérêt moyen et la maturité moyenne de ces nouveaux emprunts ressortent respectivement à environ 3,63% et 17,47 ans.

Au 31 décembre 2015, le service de la dette publique extérieure, en principal et en intérêts y compris les arriérés de 2014, s'élève à 36,62 milliards (dont 22,37 milliards en principal) contre 30,20 milliards de francs Cfa un an plus tôt, soit une hausse de 6,42% . Tout a été payé aux divers créanciers. En clair, il faut noter que l'Etat n'a pas enregistré des impayés envers les créanciers extérieurs à fin 2015.

Dette intérieure

A fin 2015, le stock de la dette intérieure se chiffre à 780,76 milliards de francs Cfa contre 696,39 milliards de francs Cfa un an auparavant, soit une hausse de 12,12% , due essentiellement aux emprunts obligataires et bons du Trésor émis sur le marché financier de l'UEMOA (64,71%). Les arriérés audités par le cabinet KPMG en prennent pour 25,38% ; les dettes des sociétés d'Etat liquidées 6,31% . Au cours de la gestion 2015, le Togo a mobilisé sur le marché financier quatre emprunts obligataires d'un montant de 123,0 milliards de francs Cfa pour le financement des projets d'investissement et six bons du Trésor d'un montant de 192,0 milliards de francs Cfa pour les besoins de la trésorerie.

Pour payer la dette intérieure, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'apurement de la

Couassi L. Afi, Directrice de la dette publique

dette intérieure commerciale, il a été procédé à une compensation de créances entre l'Etat et l'ODEF au cours de l'année 2015 pour un montant de 0,22 milliard de francs Cfa. Pour leur part, les dettes financière et sociale feront l'objet d'un traitement approprié qui sera défini par la Commission nationale d'apurement de la dette intérieure, précise le rapport. Parallèlement, il a été payé en 2015 au titre de la dette intérieure conventionnelle en principal et en intérêts une somme de 96,54 milliards de francs Cfa. Dans ce package, les emprunts obligataires ont pris 64,70 milliards de francs Cfa (dont 16,61 milliards en intérêts), les créances compromises des banques 14,04 milliards de francs Cfa (dont 12,70 milliards en principal), les autres emprunts y compris intérêts sur bons du Trésor 12,30 milliards.

Viabilité de la dette publique

Selon les services de Mme Couassi L. Afi, directrice de la dette, la dette extérieure resterait viable sur la période 2015-2035, au regard des seuils indicatifs d'endettement. Les ratios de solvabilité et de liquidité restent en deçà des seuils de référence fixés, en tenant compte de la valeur de l'Evaluation des politiques des institutions nationales. Sur la base de la dette existante et des nouveaux financements simulés et des hypothèses macroéconomiques retenues, les ratios de solvabilité (valeur actualisée de la dette rapportée au PIB, valeur actualisée de la dette rapportée aux exportations, valeur actualisée de la dette rapportée aux recettes budgétaires) sont en deçà des seuils indicatifs, se situant en moyenne respectivement à 17,9% contre une norme de 30% , 44,4% contre une norme de 100% et 82,9% contre une norme de 200% . *«A court, moyen et long termes, le Togo est exposé à un risque faible d'insolvabilité»*, indique-t-on. En plus, les ratios de liquidité (service de la dette rapporté aux exportations, service de la dette rapporté aux recettes budgétaires) sont également en deçà des seuils. Ils sont en moyenne respectivement de 3,8% contre une norme de 15% et de 7,1% contre une norme 18% . Les exportations et les recettes budgétaires permettront de couvrir le service de la dette extérieure dans les proportions requises. Les indicateurs de soutenabilité de la dette publique s'expliquent par la combinaison du déficit primaire et de la dynamique endogène. Dans le scénario de référence, le déficit se situe en moyenne à 4,6% du PIB sur la période de projection. Le taux de croissance projeté sur la période sous revue se situe en moyenne à 5,5% et est largement supérieur au taux d'intérêt moyen sur la période (2,1%). Le taux d'endettement public reste aussi en deçà de la norme communautaire dans le scénario de référence. *«Les résultats obtenus montrent que le pays ne s'expose pas à un risque de soutenabilité de la dette publique»*, conclut le rapport.

En rappel, le stock de la dette intérieure est passé de 460,20 milliards en 2010 à 780,76 milliards de francs Cfa en 2015, soit une augmentation de 69,66% . Il représente 32,98% du PIB à fin 2015. Ce niveau élevé est dû à la prise en compte des arriérés audités par le cabinet KPMG et du passif de certaines sociétés en liquidation. Par exemple, les arriérés de dette commerciale sont nés des opérations commerciales ou de prestations de services faites par des opérateurs économiques en direction de l'Etat et présentent, à fin 2015, un stock chiffré à 21,73 milliards de francs Cfa, soit une réduction de 46,37% comparés à fin 2010. Cette réduction est liée à la compensation entre l'Etat et Togotelecom ainsi qu'avec l'Odef pour des montants respectifs de 13,33 milliards et de 0,22 milliard de francs Cfa et des paiements effectués envers les fournisseurs. Les arriérés de dette financière sont constitués de concours financiers accordés à l'Etat par des banques locales et les avances de trésorerie des entreprises publiques ; ils se chiffrent à 91,49 milliards. Le stock de la dette sociale est passé de 101,17 milliards en 2010 à 62,16 milliards de francs Cfa. L'encours de la dette des entreprises d'Etat liquidées composée du passif de Sotoco, Otp, Ifg, Fer, Togopharma…est évalué à 49,24 milliards de francs Cfa. Pendant ce temps, durant les six dernières années, le stock de la dette extérieure a connu une évolution régulière à la hausse, passant de 260,31 milliards en 2010 à 604,18 milliards de francs Cfa en 2015, soit une augmentation de 28,48% . Bon à noter : ce ne sont pas que des nouveaux emprunts, mais aussi des remboursements envers les différents créanciers.

VERBATIM

Par Eric Johnson

Contre la peur, mobilisons-nous

« L'ANC, la CDPA, le PSR et l'UDS-Togo, réunis au sein de CAP 2015, invitent toutes les forces vives de la Nation togolaise à prendre massivement part, à la marche suivie de meeting qu'ils organisent à Lomé, le Samedi 21 Mai 2016 à partir de 8h00, pour exiger les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales telles que prévues par l'Accord Politique Global (APG) ainsi que l'organisation transparente, participative et consensuelle de la décentralisation, nécessaires à l'édification de l'Etat de droit, à la démocratie à la base et à la bonne gouvernance dans notre pays.» C'est en substance l'appel lancé par CAP 2015 à l'endroit des populations togolaises pour une marche pacifique le 21 mai prochain.

L'objet de cette manifestation est du réchauffé reformulé. Il nous souvient que le 05 Janvier 2015, une marche avait été organisée «*Pour exiger l'adoption et la mise en œuvre consensuelles des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant toute élection au Togo*» faisant suite à celle programmée le 14 décembre 2014 pour la même cause. Elle-même précédée de celle du 21 novembre de la même année «*pour exiger l'adoption et la mise en œuvre consensuelles des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant toute élection au Togo.»* Après, c'était devenu une routine à partir du 13 janvier 2015. Chaque semaine, une marche pour la même cause jusqu'à estompement du mot d'ordre. Et finalement, rien. Car, l'on est passé à perte et profit avec l'organisation de l'élection présidentielle en avril 2015.

La nouveauté ici est l'ajout de «*ainsi que l'organisation transparente, participative et consensuelle de la décentralisation.»* Comme il s'agit de l'actualité politique de l'heure, il faut y mettre l'accent afin de donner son opinion et passer le message. Déjà, l'on doit s'attendre à une série de marches et de manifestations jusqu'à… Passons !

Aussi, le communiqué est-il titré : **Peuple togolais, notre pays en danger. Mobilisons-nous !** Cela rappelle également les mots d'ordre des manifestations de rue de l'opposition dans les années 90. C'est dire qu'il y a également du réchauffé.

En jouant sur la psychologie des populations pour les faire adhérer aux appels, les organisateurs ne pensent-ils pas qu'il peut y avoir l'effet antagonique? Le danger ne serait-il pas plutôt les tentatives de bloquer l'organisation de la décentralisation dans le pays? Le danger conduit forcément à la peur. Au lieu de se mobiliser donc contre le danger virtuel, il faut de préférence se départir de la peur qu'on veuille installer.

Pour rentrer dans la phase pratique

Une étude à 8 volets lancée pour préparer le projet «agropoles»

C'est la nouvelle actualité dans le secteur agricole togolais. Au point où, au coup d'envoi du 8ème Forum du paysan togolais à Kara, le ministre Agadazi a annoncé 25 milliards de francs Cfa mobilisés pour la réalisation du 1er agropole fin 2016-début 2017. Bien avant, il va falloir asseoir les fondations. Aujourd'hui, à la suite de l'avis général de passation de marché du 24 mars 2016, le premier avis à manifestation d'intérêt vient d'être lancé et court jusqu'au 27 mai 2016 au plus tard. Il vise à recruter un bureau d'études chargé de la préparation du projet de développement des agropoles au Togo. En effet, le Gouvernement togolais a reçu une avance au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets (PPF) du Fonds africain de développement en vue de préparer le projet de développement des agropoles au Togo (PRODAT - Projet agropole). Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de réalisation des études thématiques transversales, de formulation dudit projet et de faisabilité technico-économique, sociale et environnementale de la mise en place des agropoles dans les trois zones cibles (bassin de la Kara, bassin de l'Oti et bassin du Haut Mono). A noter que les trois sites font également objet des études d'aménagement (hydro-agricoles, pistes et approvisionnement en eau potable) et des études de renforcement du réseau électrique et de télécommunication dans le cadre du projet agropole. Du coup, le bureau aura à coordonner les activités des autres missions.

Les études prévues au titre de ce contrat comprennent différents volets complémentaires, en parti-

(suite à la page 6)

Au moment où la CAS-IMEC entame des sensibilisations jusqu'au 8 juin

Sur les 139 microfinances illégales recensées, 24 ont reçu une injonction de fermeture

Jean Afolabi

D'aucuns diront que la nouvelle directrice veut faire mieux, au vu des accusations de complaisance faites à l'endroit de la Cellule appelée à mettre de l'ordre dans le secteur national de la microfinance. Surtout en ce qui concerne le respect des conditions avant la délivrance des agréments. *«Ce phénomène de prolifération des institutions illégales appellent la contribution de toutes les autorités administratives locales ainsi que les chefs traditionnels susceptibles d'aider à éradiquer le phénomène. Par ailleurs, il est avéré que certaines autorités administratives locales ainsi que des chefs traditionnels participent, en toute méconnaissance, soit à l'inauguration d'agences, soit aux cérémonies de lancement des activités desdites institutions. En tant que leaders locaux d'opinions, il est nécessaire de les sensibiliser afin qu'ils participent à la vulgarisation de la loi n° 2011-009 du 12 mai 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés (SFD) ainsi que ses textes d'application afin d'améliorer la protection des populations par une meilleure information»*. La Cellule d'appui et de suivi des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit (CAS-IMEC) justifie ainsi les séminaires régionaux de sensibilisation qu'elle tient du 18 au 20 mai à Kara, du 25 au 27 mai à Atakpamé et du 6 au 8 juin 2016 à Kpalimé. Et ce, au bénéfice du préfet ou son représentant, du président de la délégation spéciale de la commune, des chefs de canton, des représentants des forces de sécurité (police et gendarmerie). A chaque étape, les travaux regrouperont au moins 112 personnes.

Il se dit qu'à l'issue des séminaires de sensibilisation, les autorités administratives et les chefs traditionnels auront une bonne connaissance de la nouvelle loi, son décret d'application et les aménagements apportés à l'ancienne loi, et seront aptes à la sensibilisation de la population sur le phénomène de prolifération des structures illégales. Plus est, ils vont mieux maîtriser les fondements qui sous-tendent l'autorisation préalable de l'activité de collecte des dépôts et les opérations de prêts d'argent. Sans oublier les procédures de constitution et d'agrément et les modalités de fonctionnement des SFD, communément appelés microfinances. De bonne guère ! Au terme de l'article 7 de la loi du 12 mai 2011, «les systèmes financiers décentralisés doivent, préalablement à l'exercice de leur activité, être agréés par le ministre chargé des finances». Mais force est de constater que plus de 139 structures illégales ont été recensées dont 24 ont déjà reçu une injonction de fermeture, indique-t-on à la CAS-IMEC.

Au Togo, dans le cadre du diagnostic et de la stratégie du secteur de la microfinance, le rapport d'étude réalisé par la Banque mondiale en 2011 a identifié quatre axes stratégiques répondant à des objectifs à moyen terme. **Axe 1** : améliorer la mise en œuvre du nouveau cadre règlementaire et la supervision. Il s'agit de faciliter la mise en conformité des SFD par une meilleure connaissance des textes règlementaires (loi, décret, instructions) et du nouveau référentiel comptable au travers de formations. De plus, la supervision exercée par la tutelle ministérielle doit être rendue plus efficace pour anticiper les défaillances des SFD et empêcher les activités de microfinance illicites. **Axe 2** : engager la restructuration/assainissement du secteur. De nombreuses structures interviennent sans agrément et d'autres SFD sont en cessation d'activité de fait. Il est important de prendre des initiatives afin de restaurer la confiance

des déposants et de ne pas porter préjudice au développement de l'ensemble du secteur. **Axe 3** : accompagner la diversification et la professionnalisation de l'offre de services de microfinance. Les SFD présentent encore de grandes fragilités principalement en termes de gouvernance, de stratégie d'offre de services, de système d'information et de contrôle interne. Les appuis en formation et en assistance technique devraient s'inscrire dans la perspective de leur regroupement pour une bonne partie d'entre eux, par fusion ou rattachement ou dans la perspective de leur transformation institutionnelle. Des appuis à la diversification par les innovations en termes de transferts d'argent, de services de micro-assurance, de mobile banking pourraient être apportés aux SFD engagés dans la pérennité, une fois les systèmes de base mis en place et fonctionnels. **Axe 4** : améliorer la protection des bénéficiaires par une meilleure information et éducation financière. Les pratiques des structures pyramidales et les faillites récentes de SFD ont dépossédé les populations togolaises d'une part importante de leur épargne. Les défaillances constatées au sein des SFD témoignent de la méconnaissance au niveau des membres des principes mutualistes et de leurs droits et responsabilités vis-à-vis de leur institution. La dégradation récente des portefeuilles de crédit des SFD met en évidence des pratiques de rééchelonnement au sein des SFD, des crédits croisés, etc. qui menacent les populations de surendettement. Dans ce contexte, il est nécessaire, en parallèle de l'effort d'assainissement du secteur, de redonner confiance aux populations et de contribuer à améliorer leur éducation financière pour une meilleure protection. Des actions de sensibilisation-formation aux SFD sur les questions de protection du client y contribueront également.

Suivant la loi du 12 mai 2011 portant réglementation des Systèmes financiers décentralisés, le ministre des finances est l'autorité de tutelle des SFD. Cette autorité est assurée par la CAS-IMEC qui procède, entre autres, au contrôle sur place au sein de ces institutions. Et c'est en exécution du deuxième axe stratégique que la CAS-IMEC, sur financement du Projet secteur financier et gouvernance, tient ses séances de sensibilisation.

A rappeler que, selon les données disponibles à fin décembre 2015, reprises dans une Note trimestrielle de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), le nombre d'institutions de microfinance s'est établi à 679. Le nombre de bénéficiaires des prestations de ces institutions est ressorti à près de 15,7 millions à fin décembre 2015 contre 14,2 millions à fin décembre 2014. A fin décembre 2015, le montant des dépôts collectés par un échantillon de SFD – réalisant 90% environ des activités du secteur (dépôts et crédits) – s'est établi à près de 878,1 milliards de francs Cfa contre 770,2 milliards une année auparavant, soit une hausse de 14,0% . Les dépôts ont enregistré une hausse de 2,1% au Togo, contre +44,2% en Guinée-Bissau, +23,7% au Niger, +22,8% en Côte d'Ivoire, +18,5% au Burkina, +14,2% au Bénin, +12,8% au Sénégal et +11,1% au Mali. Au titre des SFD en difficulté, à fin décembre 2015, 14 institutions de microfinance demeuraient sous administration provisoire, dont 3 au Bénin, 3 au Mali, 3 au Sénégal, 2 en Guinée-Bissau, 1 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire et 1 au Togo.

Pour des candidatures vivement souhaitées, notamment du Togo

Le poste de Directeur du Département des Conférences indiqué vacant à l'Organisation de la conférence islamique

L'Organisation de la conférence islamique (OCI), dont le Togo est membre, annonce la vacance du poste de Directeur du Département des conférences. Des candidatures togolaises y sont vivement souhaitées et ont jusqu'au 25 juin pour se manifester, particulièrement à travers le ministère des Affaires étrangères et de l'intégration africaine ; d'autant plus que le candidat doit être nommé par son pays, ou produire une lettre de non-objection à sa nomination délivrée par les autorités compétentes de son pays. Le Directeur du Département des Conférences sera basé au Secrétariat général de l'organisation à Djeddah, en Arabie saoudite, avec une rémunération brute d'autour de 2,5 millions de francs Cfa à laquelle s'ajoutent des diverses indemnités et allocations prévues par le Statut du personnel de l'OCI.

Sous la supervision directe du Directeur général du Cabinet du Secrétaire général, le Directeur du Département des Conférences assume les fonctions de son ressort et supervise le personnel du département. Il a pour missions de superviser et encadrer les subordonnés pour la bonne exécution des tâches et responsabilités qui leur sont confiées, et établir les directives, politiques et plans requis pour régir et organiser les activités du département ; planifier, coordonner et diligenter toutes les dispositions relatives au déroulement des conférences et réunions de l'OCI ; mettre toute la documentation requise à la disposition des différents départements du Secrétariat général, des États membres, des comités permanents et autres organes concernés ; effectuer des missions dans les États membres pour les besoins de l'organisation des réunions et conférences et se mettre d'accord avec les pays – hôtes sur l'ensemble des arrangements à prévoir ; gérer et superviser régulièrement le rendement des traducteurs / interprètes, leur fournir le soutien nécessaire et assurer la collaboration avec les autres départements du Secrétariat général concernant les problèmes de traduction ; superviser le système de documentation, d'archivage et de récupération ; se concerter avec les membres du personnel du département pour déterminer les opportunités de formation susceptibles de stimuler le rendement des agents professionnels et administratifs ; participer aux réunions avec la hiérarchie supérieure et veiller à la coordination avec les autres départements ; remplir toutes autres tâches assignées par la hiérarchie supérieure.

Le candidat doit être musulman et ressortissant d'un État membre de l'OCI ; être âgé de moins de cinquante-six ans ; être libre de maladies et infirmités pouvant entraver l'exercice de ses fonctions. Il doit disposer d'une maîtrise en sciences politiques, relations internationales, droit international, études sur la paix, études sur le développement, économie internationale, droit international, management, communication, études de traduction, ou tout autre domaine connexe. Le doctorat serait un atout supplémentaire. Et avoir un minimum de 15 ans d'expérience dans un poste de directeur au sein d'une organisation internationale ou dans une profession connexe est exigé.

A la suite de Charles Kié, parti pour Ecobank Nigeria

Le Pakistanais Amin Manekia à la tête de la Banque de Grandes Entreprises et d'Investissement pour le Groupe

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), la maison mère du Groupe Ecobank, a annoncé dans un communiqué vendredi 13 mai la nomination de Amin Manekia en qualité de Directeur Exécutif Groupe, pour le Pôle Banque de Grandes Entreprises et d'Investissement. M. Manekia occupera le siège laissé par Charles Kié en fin 2015 et qui a pris depuis lors la tête de la filiale du Groupe au Nigeria. De nationalité pakistanaise, Amin Manekia rejoint Ecobank avec une expérience de 28 ans dans la banque institutionnelle, renforcée par de solides bases en banque transactionnelle, en banque commerciale, en gestion de risque et crédit ainsi qu'en management général. Amin Manekia est doté d'une carrière enrichie par divers postes de responsabilité à la tête de plusieurs pôles d'activités dans l'industrie bancaire, à l'échelle régionale aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient, affirme le communiqué.

Avant d'être muté en Afrique du Sud, M. Manekia a passé deux années transitoires à la Sambia Financial Group en Arabie Saoudite, à un poste de responsabilité au niveau exécutif, où il a pris en mains la reconstruction du portefeuille de l'activité banque institutionnelle, suite à la crise financière. Il avait déjà occupé plusieurs postes au sein de Citibank dans divers domaines d'activités de la banque dans plusieurs régions. A ce sujet, on compte le poste qu'il occupe à Nairobi, au Kenya, en tant que Directeur général et responsable des activités bancaires pour l'Afrique de l'Est et Australe, doublé d'un rôle additionnel en tant que responsable des activités banque de grandes entreprises pour la même région. Il a dirigé en 2007 l'activité Banque commerciale pour Citibank en Afrique.

La nomination de M. Amin en qualité de Directeur Exécutif Groupe pour le pôle Banque Grandes Entreprises et d'Investissement prend effet à compter du 4 juillet 2016. Il est placé sous la supervision directe du Directeur général du Groupe et sera chargé de la supervision des directions Banques grandes entreprises, Banque transactionnelle, Gestion des placements et matières premières et Gestion des titres et actifs.

D'après le résumé de la cote

La BRVM a clôturé en hausse à sa dernière séance

La BRVM – Bourse régionale des valeurs mobilières – a clôturé sa séance du vendredi 13 mai 2016 en hausse par rapport à la séance précédente. L'indice BRVM 10 est passé de 271,86 à 273,71 points, soit une progression de 0,68% . L'indice BRVM Composite, pour sa part, a progressé 0,77% à 308,94 points contre 306,57 points précédemment, annonce la bourse dans un résumé de la cote.

La valeur des transactions s'est établie à 767,24 millions de FCFA contre 1,76 milliard de FCFA le jeudi dernier. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre à 7 623,32 milliards de FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 1 798 milliards de FCFA. Le titre le plus actif en volume et en valeur est Ecobank Transnational Incorporated TG avec 8 661 815 actions échangées pour une valeur de transactions de 311,83 millions de FCFA.

FOOTBALL/ Nomination au Secrétariat général de la FIFA

Fatma Samoura : "*Un signal fort de la FIFA*"

C'était la sensation du 66e Congrès de la FIFA tenue à Mexico City les 12 et 13 mai dernier : la nomination de la Sénégalaise Fatma Samoura au poste de secrétaire général. Depuis la création de l'institution, c'est la première fois qu'une femme - et même une personne non-européenne - va occuper cette fonction. Diplomate aux Nations Unies depuis 21 ans, elle a occupé divers postes à travers l'Afrique, notamment à Madagascar et au Nigéria. A 53 ans, Fatma Samoura sera donc observée car ce choix marque un virage radical au sein de l'organisation régente du football mondial. Elle s'est confiée à BBC.

Hervé A.

Votre nomination est apparue comme une surprise totale. Comment ce poste vous a-t-il été proposé par le président de la FIFA ?

Il y a eu un processus de consultation mené par Gianni Infantino. On s'est rencontré lors de sa pré-campagne à Madagascar où je servais comme Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies. Je pense qu'il a eu une bonne impression car on était à la même table avec des amis. Ils lui ont raconté mon apport pour le pays afin de sortir Madagascar de la crise politique qui avait miné toutes les bases de l'économie locale pendant cinq ans. Je gérais le budget électoral avec tout ce que cela comporte comme défis, j'avais également un rôle dans la médiation. Il a donc tenu à me revoir après sa prise de fonction en tant que président de la FIFA car il cherche à apporter une vision différente.

Votre profil est plus celui d'une diplomate. Qu'est-ce que vous pouvez apporter à la FIFA qui sort à peine d'une crise extrêmement profonde?

La FIFA est l'équivalent des Nations Unies du football, même si l'on peut dire que plus de personnes ont de l'intérêt pour la marche du football international. C'est une grosse entreprise qui requiert diverses compétences, une grande probité, de l'intégrité, une capacité à travailler en équipe, à surmonter les clivages. Il faut parvenir aussi à réunir les hommes. Ce sont des compétences que je suis parvenu à utiliser pendant tous mon parcours aussi bien dans le secteur privé au Sénégal où j'ai passé huit années que pendant mes années aux Nations Unies. Le président Infantino avance un programme de réformes qui demande des compétences qui ressemblent à celles que j'ai acquises dans ma carrière. Je pense que ça a été déterminant dans son choix.

Ne pas être issue du monde du football, vous pensez que ce sera un atout?

J'ai toujours eu à relever des défis aussi bien dans ma carrière professionnelle que dans ma vie privée. Le discours du président était très clair. Il recherche la diversité. Il a besoin de renforcer l'organisation par des connaissances extérieures. Il a besoin de personnes de confiance. Ce sont des qualités qu'il a du trouver chez moi. Et puis, mon mari a été footballeur professionnel au Sénégal (Dial Diop, club mythique des années 50-60, ndlr) même si sa carrière a été courte en raison d'une grave blessure.

En étant la première femme et la première non-européenne, vous allez être une digne représentante de la diversité recherchée par Gianni Infantino. Attachez-vous de l'importance à ce côté symbolique?

Je trouve que c'est une bonne chose pour l'Afrique, pour les femmes en général et pour les femmes africaines en particulier. Mais c'est surtout un signal très fort de réformes réalisées en profondeur au sein d'un système qui a toujours été dominé par les hommes. Ceci dit, ce qui compte pour moi c'est l'agenda chargé qui est devant nous avec des évènements importants mais aussi des structurations aussi bien au sein de l'organisation que des coopérations et des associations. C'est ça l'essentiel, je ne me focalise pas sur le fait d'être une femme. Ce qui m'importe, c'est d'avoir une vision du football qui rassemble et qui surmonte les différences idéologiques, religieuses, sexuelles ou sexistes. Qu'on se donne rendez-vous à la fin de nos trois années avec un bilan positif, des changements en profondeur qui vont rassurer les fans. J'espère aussi qu'on va accorder beaucoup plus d'importance au football féminin car il y a un grand besoin de développement.

Concrètement, que peut-on attendre de vous dès votre prise de fonctions?

On ne peut pas me demander de jouer un match avant le coup d'envoi ! Mais le système FIFA a besoin de personnes qui sont fonctionnelles, de personnes motivées. Je ne pense pas qu'il y aura une grosse différence par rapport à ce que je fais tous les jours. Je dirige des hommes, des femmes, des équipes. Je suis en contact avec des personnes aux backgrounds différents et à qui je dois prouver que je suis la meilleure dans ce que je fais.

Luis Suarez est le meilleur buteur européen de la saison !

Les principaux championnats européens ayant pris fin ce week-end, il est temps de faire le dernier bilan des meilleurs buteurs européens. Et c'est Luis Suarez qui arrive en tête, avec 40 buts inscrits en Liga.

Si le FC Barcelone a finalement remporté la Liga, c'est en très grande partie grâce à l'apport statistique de l'attaquant uruguayen. Les chiffres sont impressionnants. L'ancien de Liverpool a marqué 40 buts en 35 rencontres de Liga, et ne s'est pas seulement contenté de scorer, puisqu'il est aussi meilleur passeur du championnat espagnol avec 16 passes décisives à son actif.

Et c'est surtout sur ce sprint final, quand l'erreur n'était plus autorisée, que l'Uruguayen a fait parler la poudre, avec 14 buts lors des 5 derniers matchs de l'équipe catalane en championnat ! Pas de doutes, Suarez est bel et bien le joueur offensif le plus décisif de la saison au niveau national dans les grands championnats du Vieux Continent.

Et derrière lui, c'est Zlatan Ibrahimovic qui pointe le bout de son nez. Le géant suédois sort d'une saison pleine, et vient de terminer une semaine à trois buts, avec une réalisation face à Bordeaux en milieu de semaine, puis un doublé samedi soir pour sa dernière au Parc des Princes. C'est le goleador argentin Gonzalo Higuaín qui, grâce à son triplé face à Frosinone, complète ce podium.

L'attaquant du Napoli est d'ailleurs devenu le meilleur buteur de la Serie A sur une saison, avec 36 réalisations en seulement 35 rencontres. Il devance de peu son ancien coéquipier Cristiano Ronaldo, auteur de 35 buts, qui sort donc du top 3 au dernier moment malgré son doublé face au Deportivo.

Falcao va bien revenir à Monaco !

Samedi soir, Vadim Vasilyev, le vice-président de l'AS Monaco, a annoncé le retour de Radamel Falcao, prêté depuis deux ans en Premier League, pour l'année prochaine.

"*En février, Chelsea m'a indiqué qu'ils ne compteraient pas sur moi, donc je ne continuerai pas au club. (...) Il faut comprendre que quand un club comme Monaco fait un pari aussi grand qu'il a fait avec moi, il veut un retour sur investissement. Aujourd'hui, ils veulent que je revienne au club, que je rejoue là-bas, ils me veulent pour la saison prochaine. Donc ça me paraît compliqué de retourner à River parce qu'il me reste deux ans de contrat. En principe, l'idée c'est que je sois à Monaco la saison prochaine*", indiquait la semaine passée Radamel Falcao quant à son avenir.

L'attaquant colombien, qui était encore l'un des meilleurs à son poste il y a trois années, est prêté par l'AS Monaco à Chelsea pour se décharger quelque peu de son salaire imposant. Oui, mais voilà, il se pourrait que cette saison soit différente pour l'international de 30 ans. En effet, c'est Vadim Vasilyev qui a annoncé la suite des évènements ce samedi soir en conférence de presse.

"*Falcao ? Nous finalisons quelques détails. Il portera très probablement le maillot de l'AS Monaco la saison prochaine*", a ainsi déclaré le vice-président du club de la Principauté à l'issue de la victoire de son équipe contre Montpellier (2-0).

La FIFA prend acte de la démission de Domenico Scala

La FIFA a accepté, samedi, la démission de Domenico Scala de son poste de président de la Commission d'Audit et de Conformité de la FIFA. Cette décision prend effet immédiatement précise un communiqué de l'instance faîtière du football mondial.

La FIFA regrette que M. Scala ait mal interprété la décision prise par le Congrès de la FIFA. «*La décision avait pour but de permettre au Conseil de la FIFA de nommer des membres à titre provisoire au sein des nouvelles commissions, afin que celles-ci puissent tenir leur rôle au sein du processus de réforme et ce jusqu'au prochain Congrès de la FIFA, en 2017. En outre, cette mesure doit permettre une exclusion rapide des membres qui ne rempliraient pas leurs obligations*», indique le communiqué.

Le Conseil de la FIFA dit respecter l'indépendance de la Commission d'Audit et de Conformité et de la Commission d'Éthique. Toute allégation du contraire serait dénuée de mérite.

«*Les déclarations de M. Scala sont infondées et injustifiées. La FIFA reste concentrée sur ses réformes et sur l'avenir, comme le prouve la nomination d'une nouvelle Secrétaire Générale de la FIFA.*»

En attendant la nomination d'un nouveau président de la Commission d'Audit et de Conformité, l'actuelle vice-présidente Sindi Mabaso Koyana remplira les fonctions de présidente par intérim.

La nomination de tous les membres de la Commission d'Audit et de Conformité de la FIFA et de l'ensemble des organes juridictionnels de la FIFA est soumise à des contrôles d'éligibilité très stricts, menés par la Commission de Contrôle indépendante de la FIFA. Le Congrès élit les membres de la Commission de Contrôle.

La première Commission de Contrôle indépendante réunira

l'ancien avocat général à la Cour de justice de l'Union européenne Miguel Poiares Maduro, l'ancien juge à la haute cour indienne Mukul Mudgal et l'ancien président du Sporting Cristal Felipe Cantuarias Salaverry. Ce mécanisme a vocation à protéger l'institution contre les conflits d'intérêt lors des nominations au sein des principaux organes et commissions.

Le président de la commission d'audit et de conformité de la Fifa, Domenico Scala, a démissionné samedi pour protester contre l'adoption d'une mesure qui remet selon lui en cause l'indépendance de certains organes de l'institution chargés notamment d'enquêter sur des membres.

Cette démission intervient au lendemain du 66e congrès de la Fifa à Mexico, où le nouveau président Gianni Infantino a fait adopter un amendement qui transfère au gouvernement de la Fifa le pouvoir de nommer ou démettre les présidents de la commission d'éthique ou d'audit, "*ce qui prive ces organes de leur indépendance*" et "*détruit l'un des acquis essentiels de la réforme*", a annoncé Domenico Scala dans un communiqué.

Tottenham va passer à l'action pour Embolo

Qualifié pour la prochaine Ligue des Champions, Tottenham prépare la saison prochaine. Selon le Sun, les Spurs devraient soumettre une belle offre au FC Bâle pour s'offrir Breel Embolo.

Tottenham peut nourrir de profonds regrets en cette fin de saison. Alors qu'ils étaient à la lutte avec Leicester pour le titre de champion d'Angleterre il y a encore deux semaines, les Spurs ont connu quatre derniers matches terribles qui les ont finalement condamnés à une décevante 3e place. Affront supplémentaire, ils terminent une nouvelle fois derrière leurs grands rivaux d'Arsenal. Les Gunners sont d'ailleurs les seuls en Premier League à toujours avoir terminé devant leurs voisins depuis 1996.

Malgré cette fin de saison en eau de boudin, Tottenham peut tout de même se satisfaire de sa progression. Le club entraîné par Pochettino retrouve le podium du championnat anglais pour la première fois depuis 1990 et la Ligue des Champions qu'il n'avait plus connue depuis la saison 2010/2011. C'est bien pour cela qu'il faudra se renforcer la saison prochaine afin d'être compétitif sur tous les tableaux. Après les rumeurs envoyant les joueurs de Ligue 1 Samuel Umtiti ou encore Michy Batshuayi, le Sun annonce une offre de la part du club anglais pour le très jeune et déjà très talentueux Breel Embolo.

L'attaquant de 19 ans est déjà en train de conclure un deuxième exercice consécutif à 10 buts en Super League suisse et obtient son troisième titre de champion avec le FC Bâle. Déjà dans le viseur de Liverpool et de plusieurs grosses écuries européennes, le joueur, qui est annoncé comme un nouveau Drogba, devrait faire l'objet dans les prochains jours d'une offre de Tottenham de 25 M€. Le but ? Devenir un suppléant crédible à Harry Kane qui enfile les buts. Nul doute que le FC Bâle aura le plus grand mal à retenir son joueur cet été mais il peut aussi faire monter les enchères qui sont d'ores et déjà lancées.

Pour rentrer dans la phase pratique

Une étude à 8 volets lancée pour préparer le projet «agropoles»

(suite de la page 3)

culier (i) Arrangement institutionnel et caractérisation des sites, (ii) Attractivité et compétitivité du secteur agricole, (iii) Modalités d'implication du secteur privé, (iv) Sécurisation du foncier, (v) Adéquation de l'enseignement, de la formation professionnelle et la recherche, (vi) Adaptation du système de conseil agricole, (vii) Elaboration du projet et (viii) Mise en place du dispositif opérationnel.

Le bureau d'étude devra procéder à un renforcement institutionnel permettant d'assoir le concept et le programme «agropole» dans son ensemble. Une évaluation préliminaire a permis de retenir un site pilote où l'essentiel des interventions seront concentrées. Cette option de cibler une agropole «pilote» répond au souci d'être plus efficace en termes d'impacts et de concentrer le maximum d'investissements structurants. L'étude devra vérifier cette option par une première phase de diagnostic en vue de procéder à une caractérisation plus approfondie, avec une hiérarchisation et des priorisations, et proposer les actions les plus pertinentes par zone cible.

En lien avec les thématiques abordées, le bureau d'étude sera chargé d'identifier la répartition et la priorisation des investissements relevant des secteurs public et privé, et de guider la méthodologie propre à l'instauration de ce type de partenariat. Il accompagnera le ministère dans la définition des conditions opérationnelles indispensables à la mise en œuvre des projets impliquant les secteurs public et privé. De manière plus détaillée, le consultant mènera les tâches non exhaustives suivantes : (i) réaliser des études thématiques en ce qui concerne notamment les mesures d'attractivité des agropoles, la sécurisation foncière, l'implication des centres de recherches, l'adéquation de l'enseignement, la formation professionnelle et la recherche pour répondre aux exigences de l'employabilité dans les agropoles, le système d'appui conseil, (ii) accompagner le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique dans la définition des rôles entre le public et le privé dans le cadre du partenariat public-privé avec le Togo et d'autres opérateurs privés ; (iii) conseiller le ministère dans la préparation de contrat de partenariat, (iv) accompagner le ministère dans la définition des rôles entre le public et le privé dans le cadre du partenariat public-privé, proposer un arrangement institutionnel de l'unité de coordination du PRODAT (organisation, composition, etc.) et (v) accompagner sa mise en place, l'élaboration des manuels de procédure de gestion et de suivi-évaluation ; et (vi) renforcer les capacités des entités de mise en œuvre.

Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche

La durée d'exécution de la mission est de 8 mois.

A noter qu'une liste restreinte de six bureaux d'études sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Un consultant sera sélectionné. Les bureaux retenus sur cette liste restreinte recevront ultérieurement une demande de proposition pour la mission. Il reste cependant entendu que l'intérêt manifesté par un bureau n'implique aucune obligation de l'inclure sur la liste restreinte.

Appui, renforcement de partenariat et échange d'expériences

Des agriculteurs français des Deux-Sèvres dans les Plateaux en juin

En juin, une délégation de l'Afdi79 (Agriculteurs français et développement international des Deux-Sèvres) est attendue au Togo pendant huit jours pour un séjour axé sur la gouvernance avec notamment trois jours de formation auprès des élus et des membres de l'UARP (l'Union des agriculteurs de la région des Plateaux). Parmi les autres projets, l'association entend aussi renforcer l'opération «Paysan relais». *«Il s'agit de personne formées qui, par la suite, relaie sur le terrain ce qu'elle a appris»,* a précisé Michel Guionnet, président de l'Afdi79. La mécanisation, la place de la femme ou encore les travaux sur la commercialisation sont d'autres domaines où l'Afdi est ressource. *«L'une des plus grosses réussites est que l'UARP est désormais reconnue par l'État et est une interlocutrice»,* indique le président.

Cette visite au Togo a été précédée, en avril, par la présence à Parthenay, à Deux-Sèvres (France) de Wété Mandjamié, trésorier de l'Union des agriculteurs de la région des Plateaux au Togo et Kassivi Akomatsri, animateur à l'UARP, l'occasion de participer à l'assemblée générale d'Agriculteurs français et développement international des Deux-Sèvres (le mercredi 13 avril). Ces deux représentants de l'agriculture togolaise étaient pendant quelques semaines en France pour découvrir les formes de gouvernance et de commercialisation agricoles. Ce séjour est la suite logique du partenariat lié par l'Afdi 79. *«Nous apportons un appui technique et financier à l'UARP grâce notamment à des bailleurs de fonds nationaux et régionaux. Il n'est pas question de faire un copier-coller de ce qui se fait en France là-bas,* a expliqué Michel Guionnet, président de l'Afdi 79. *Nous sensibilisons aussi les agriculteurs et la population d'ici aux réalités des pays africains».*

De G à D : Kassivi Akomatsri, Michel Guionnet et Wété Mandjamié

Lors du séjour en France, les deux Togolais ont pu observer les pratiques et noter des changements possibles : *«Certaines choses, nous ne pourrons pas les faire immédiatement. Mais d'autres, comme la fidélisation des acheteurs, le respect des contrats ou le renfort des coopératives sont plus envisageables».* L'Afdi 79, qui compte une soixantaine d'adhérents, se prépare également à quelques changements institutionnels. Faisant partie de l'Afdi Poitou-Charentes, des réflexions sont en cours pour adapter la structure à l'ossature de la nouvelle région.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Retour des prêts à la hausse, des emprunts en baisse continue la première semaine de mai au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 03 au 09 mai 2016, des prêts à hauteur de 21,000 milliards, contre 12,000 milliards, 20,000 milliards et 27,270 milliards les trois semaines précédentes, et des emprunts à 5,000 milliards, contre 10,000 milliards, 15,000 milliards, et 39,773 milliards les trois précédentes semaines. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, 133,750 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont à un jour pour 4,500 milliards, et à une semaine pour 11,500 milliards. A l'échéance d'un jour, le taux moyen pondéré a été fixé à 5,06% . Le taux minimum et le taux maximum se sont situés respectivement à 4,80% et 5,50% . A une semaine, les trois taux ont été fixés respectivement à 4,06% , 3,42% et 5,75% .

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 53,000 milliards. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 21,650 milliards, du Bénin avec 14,400 milliards et du Burkina Faso avec 12,700 milliards. Le Mali a enregistré 10,700 milliards, dont 8,000 milliards à un mois. Aux taux respectifs de 5,03% , 4,00% et 5,50% . Le Niger a fait 0,300 milliard, alors que la Guinée-Bissau n'a enregistré des emprunts.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 60,850 milliards, dont 25,600 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,07% , 4,25% et 5,75% . Ils sont suivis du Bénin avec 20,500 milliards, du Burkina Faso avec 17,000 milliards, du Mali avec 12,000 milliards, et de la Côte d'Ivoire avec 8,400 milliards. La Guinée-Bissau a enregistré 5,000 milliards, ainsi que le Niger, entièrement à trois mois. Aux taux respectifs de 5,43% , 4,75% et 6,25% .

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a été marqué, en mars 2016, par une baisse du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 125,7 milliards en mars 2016 contre 196,3 milliards en février 2016, soit une baisse de 16,5% . Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,59% contre une réalisation de 4,33% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 47,1% , pour s'établir à 53,6 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,05% , en hausse de 0,3 point de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

En pleines relations glaciales entre les deux pays

Le Rwanda a expulsé plus de 1.500 Burundais depuis vendredi

Plus de 1.500 Burundais installés pour la plupart de longue date au Rwanda ont été expulsés de ce pays depuis vendredi, Kigali les considérant comme des immigrés illégaux, a appris l'AFP de sources officielles rwandaises et burundaises. Les autorités rwandaises, qui entretiennent des relations glaciales avec le régime de leur voisin burundais, ont indiqué que ces expulsions intervenaient dans le cadre de contrôles réguliers et ne visaient «*pas particulièrement les Burundais*». «*Nous avions un certain nombre de Burundais disséminés à travers le pays qui n'avaient pas de documents*», a déclaré à l'AFP la ministre rwandaise en charge des réfugiés Séraphine Mukantabana. «Ce sont des Burundais non réfugiés, en situation irrégulière, qui ont délibérément choisi de repartir au Burundi chercher les papiers indispensables à leur séjour. Il n'y a pas eu de forcing», a-t-elle assuré.

Réfutant la notion de réciprocité, un officiel rwandais s'exprimant sous couvert de l'anonymat a toutefois souligné à l'AFP que des milliers de Rwandais victimes de mauvais traitements avaient fui le Burundi depuis le début de la crise dans ce pays en avril 2015 et que les Rwandais en situation irrégulière au Burundi étaient systématiquement expulsés. Côté burundais, Philippe Ngabonziza, l'administrateur de Ntega, une commune de la province frontalière de Kirundo, a affirmé que «1.320 Burundais expulsés du Rwanda» avaient été accueillis dans sa localité «entre vendredi et dimanche». Le gouverneur de la province voisine de Ngozi, Albert Nduwimana, a précisé à l'AFP que 218 compatriotes étaient rentrés au Burundi dans le même laps de temps.

Mi-février, le Rwanda avait menacé de relocaliser dans des pays tiers les réfugiés burundais ayant fui la crise politique dans leur pays. Les Burundais expulsés ce week-end n'appartiendraient pas à cette catégorie, selon les sources burundaises et rwandaises interrogées par l'AFP. Depuis plusieurs mois, le Burundi accuse le Rwanda de recruter et d'entraîner des réfugiés burundais afin de renverser le président burundais Pierre Nkurunziza. La candidature de M. Nkurunziza à un troisième mandat en avril 2015, puis sa réélection en juillet, ont plongé le Burundi dans une grave crise politique, qui a fait plus de 500 morts et conduit 270.000 Burundais à l'exil.

Le président burundais Pierre Nkurunziza

L'exode rural

Un frein au développement de l'agriculture togolaise

Etonam Sossou

Nombreuses sont les populations, pour la plupart jeunes, qui délaissent les villages pour s'installer dans les villes, principalement à Lomé. Le plus souvent, ces jeunes qui rêvent de "*percer*" à Lomé, sont sans formation professionnelle et se retrouvent très vite confrontés aux difficultés liées à la vie citadine. Oisiveté, charges pour les familles qui les accueillent, les conséquences sont nombreuses et pas toujours faciles à gérer. Mais la principale conséquence de ces déplacements massifs de populations vers les villes, c'est l'abandon des zones rurales, et donc du travail de la terre.

En effet, au Togo, l'agriculture est en grande partie, pratiquée par des populations d'un certain âge, qui espéraient voir en la jeunesse, une relève assurée, mais en vain. Le danger étant bien évidemment, la disparition de ce savoir-faire détenu par les "*anciens*", après le décès de ceux-ci. Bien que disposant de terres cultivables très riches, le Togo ne compte pas suffisamment de coopératives agricoles, pour permettre au pays d'atteindre son objectif d'autosuffisance alimentaire. Espérons que les différentes mesures prises par le gouvernement pour insuffler une nouvelle dynamique à l'agriculture togolaise, en occurrence le produit "*agrisef*" du fonds national de la finance inclusive (fnfi) susciteront des vocations auprès des jeunes et les ramèneront à la terre.

Microfinance

La Fructueuse a tenu son 9ème assemblée Générale

Les Institutions financières ont une obligation de faire annuellement le bilan de leur activité au plus tard en fin juin. Une façon d'être en règle avec les principes directeurs qui gèrent ces institutions. La Coopec La Fructueuse (CF) s'est conformée à la norme en organisant le 14 mai 2016, sa 9ème assemblée générale ordinaire.

Vue partielle des membres

Ce fut l'occasion pour l'équipe dirigeante de présenter aux membres les rapports d'activités et financiers de l'exercice 2015. Il s'était également agi de porter à la connaissance des membres, les mesures prises par l'actuelle direction pour relever les défis d'un service de qualité afin de faire face à la concurrence.

En terme de crédit la Fructueuse est passée de 2014 à 2015, de 638 millions à 875 million soit un taux de progression de 37% . « *Aujourd'hui nous dépassons un niveau qui nous permet d'être à l'aise dans un environnement très concurrentiel* », a affirmé le président du conseil d'administration, Chardey Kokouda.

La CF qui compte à ce jour plus de 12 mille membres, est basée sur un système de financement décentralisé de type privé au statut de mutuelle. Elle projette devenir une institution financière autonome, durablement viable et compétitive au service des populations rurales et urbaines de la région maritime d'une part avant de viser dans toute l'étendue du territoire national.

A la CF on peut distinguer entre autre les crédits social, tontine, équipement de maison, micro entrepreneur, domiciliation, scolaire, agricole et d'opportunité. Des crédits avec des taux de remboursement qui varient de 1.33 à 2% par mois en fonction du crédit choisi. Pendant l'exercice 2015, la direction a vulgariser les produits tels que Tsoménényo et plan épargne qui n'ont pas connu un grand échos depuis leur création. Elle mis un accent particulier sur la formation de ses membres pour une bonne gestion des revenus et des crédits. En bref la CF compte à travers ses initiatives endiguer la misère au Togo.

La Fructueuse est une institution de microfinance implantée dans la sous région depuis le 30 Décembre 2002 sous l'initiative de certains jeunes de Bè Kpota. COOPEC La Fructueuse a mis sur elle le devoir d'endiguer la pauvreté dans la vie de ses membres par l'octroie du crédit pour le financement des activités lucratives.

Couple sans enfants

Le drame de l'infertilité

Au Togo, la meilleure prière qu'on puisse formuler à l'endroit des couples est d'avoir des enfants. Certains d'entre eux salivent déjà à l'annonce de telles prières. Que seraient ces couples sans enfants ? Incursion dans un univers sans progénitures…

La trentaine bien sonnée, Fidèle fait partie de ces femmes que la nature a dotées d'une forme généreuse. Après une décennie de mariage, elle n'arrive pas à mettre au monde un enfant. Elle vit un drame intérieur. Fidèle se laisse aller à des confidences : «*J'avoue que je vis très mal. Chaque jour que Dieu fait, je m'éloigne d'avantage de mon mari. La raison ? Notre union n'a encore généré aucune créature*». Et notre interlocutrice d'ajouter : «*Une femme inféconde est perçue dans notre société comme un dysfonctionnement. J'entends toutes sortes de pics provenant de ma belle-mère et de mes belles-sœurs. Mes beaux parents voient en moi Lucifer 'le démon*»? Et subitement la voix de Fidèle change de tonalité. L'émotion l'étreint, la souffrance la pénètre au plus profond de ses entrailles. Son visage devient moins radieux. Elle revient non sans peine sur une phrase lâchée par sa belle-mère lors d'une dispute : «*Comme tu es incapable d'enfanter, il faut rompre avec mon fils*». Des souvenirs s'enchevêtrent dans sa tête enveloppée par un foulard bleu. Elle ne pouvait plus continuer ses confidences. La vie est parfois cruelle. Cruel destin pour cette femme qui jure la main sur le cœur qu'elle n'est pas à l'origine de cette situation. Malgré tout, elle encaisse et continue de recevoir les foudres de son entourage. Autre personne, autre complainte.

Raïssa enseignante de son état en est à sa huitième année de ménage. Son seul rêve est de procréer. Elle a fait des pieds et des mains pour bouleverser la donne : «*mon époux et moi, nous avons tout tenté. Nous avons essayé avec la médecine moderne. Aucun progrès n'a été enregistré dans ce domaine. Les charlatans nous ont soutiré beaucoup d'argent* » fait-elle remarquer. Après de multiples esquisses de solutions, elle opte pour la résignation : «*Je prie jour et nuit le bon Dieu pour qu'il me donne des enfants. Mon mari qui m'aime beaucoup ne pourra pas résister à l'érosion du temps*». Son conjoint qui en fait un sujet tabou, n'a pu s'empêcher de se confier en ces termes : «*Je suis malheureux. Je subis le poids du regard des autres. Je me sens sous-homme.*» Et l'époux d'ajouter : «*je suis blessé profondément quand mon cousin sur un ton sarcastique me demande de lui prêter ma femme…..*

C'est une blague de mauvais goût mais pleine de sens.»Ce à quoi semble adhérer Salifou, un informaticien résidant. Cet homme a tout pour être heureux : une belle villa, une fée comme épouse, une grosse cylindrée et des affaires qui marchent. Son seul regret et que le créateur ne lui a pas encore procuré ce que l'écrivain Sembène Ousmane appelle des «*Bouts de bois de Dieu*».Il ne cache pas son mal-vivre : «*J'ai des biens matériels et un capital financier énorme. Tout cela ne profite qu'aux enfants de mes frères. À quand ma propre progéniture aura-t-elle le privilège d'en jouir ?*» Il reconnaît l'erreur de sa vie : «*La plus grande erreur de ma vie aura été de signer la monogamie avec biens communs. Actuellement, je ne peux pas me marier à une autre femme ? Alors que l'Islam me permet d'en avoir jusqu'à quatre*».

Dans beaucoup de couples, l'absence d'enfants a précipité la rupture. «*J'ai divorcé parce que je ne supportais plus une relation matrimoniale sans enfants. Je devenais de plus en plus trop agressif à l'endroit de mon épouse. Elle incarnait pour moi tout le malheur de ce monde*», confesse Anderson, un entrepreneur. Et, avoue-t-il : «*J'ai contracté un autre mariage. Mais jusqu'à présent, je n'ai pas d'enfant. Je suis maintenant acquis à la conviction qu'on ne peut pas échapper à son destin* ». Et le bonhomme de dérouler son chapelet d'interrogations : «*Qu'ai-je fait à Dieu pour mériter un tel sort ? Aurais-je fait du tort à un homme de Dieu sans le savoir ? Pourquoi des pauvres, incapables d'entretenir un seul enfant ont la tonne et le quintal ?*». Ces questions trouveront peut-être des réponses dans ces conseils d'un septuagénaire du nom de Doh Innocent. Ce dernier lui aussi vit le même supplice : «*Après 70 ans de vie bien remplie, je n'ai pas eu l'opportunité de procréer. Peut-être aurais-je mis au monde des caïds ? Les forces des uns et les faiblesses des autres font le charme de la vie. Une vie sans problèmes serait une vie cadavérisée*».

Les solutions ne manquent pas. Certains fous de progénitures optent pour l'adoption. Peut-être même la fécondation in vitro serait un mode de résolution de cette lancinante équation. Mais avertit Doh Innocent : «*La réalité sociale togolaise a sa dynamique propre qui récuse certaines libertés*».

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°385
DE LOTO KADOO DU 06 MAI 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 13 Mai 2016, au **386è tirage** hebdomadaire de **LOTO KADOO**. Le tirage a été effectué avec bonus.

Lors du dernier tirage de LOTO KADOO, c'est à **KARA, ANIE, ADETA, KPALIME et LOME** que des gagnants de gros lots ont été répertoriés.

A **KARA**, c'est un **lot de 515.000F CFA** qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de **l'opérateur 10026.**

Les points de **vente 20425 et 40121** basés à **ANIE** et **ADETA** ont recensé chacun un **lot de 500.000F CFA**.

Un parieur basé à **KPALIME** a gagné la **somme de 750.000F CFA** sur le point de **vente 40039**.

LOME a enregistré **un lot de 600.000F CFA et deux gros lots de 1.000.000F CFA** auprès des **opérateurs 3825, 60338 et 70323**.

Achète à **200F CFA**, les tickets de **ZEM**' qui te font gagner de l'argent et des motos. Gratte ton ticket ZEM' et si tu trouves **3 fois** le symbole étoile, tu gagnes immédiatement le lot de mentionné en dessous.

«***AVEC ZEM' PREND DE L'AVANCE***»

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°386 de Loto Kadoo du vendredi 13 Mai 2016

Numéro de base

04 40 07 01 66

LOTERIE NATIONALE TOGOLAISE

2 CHANCES DE GAGNER AVEC LA TCE 2016 :

• **AU GRATTAGE :**
Gagne un **voyage touristique** en Côte d'Ivoire en découvrant trois fois le symbole **CE** ou gagne des **lots en espèce** allant de **200** FCFA à **500.000** FCFA.

• **AU TIRAGE :**
Tous les tickets de la **TCE 2016** participent au grand tirage Régional pour gagner des lots de **1.000.000** FCFA à **10.000.000** FCFA !

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Forum Africain Pour l'Investissement Hôtelier

21-22 juin 2016 Radisson Blu Hôtel 2 Fevrier, Lomé, Togo

www.africa-conference.com/togo

bench EVENTS · GROUPE KALYAN · FOCUS YAKOU · ACCORHOTELS · CARLSON REZIDOR · HILTON WORLDWIDE · Marriott · RDB